

Message du SNUipp-FSU Isère

vendredi 18 janvier 2013

Merci de communiquer cette information à l'ensemble des collègues de l'école.

- **Rythmes : serons-nous les dindons de la farce ?**
- **Mercredi 23 janvier : portons nos vœux pour l'École à Hollande !**
- **Jeudi 31 janvier : grève dans la Fonction publique**

Rythmes : Serons-nous les dindons de la farce ?

Lors de la CAPD du 15 janvier, un point conséquent a été rajouté, en séance, par la DASEN : celui de l'organisation de la semaine dans notre département.

Après avoir pointé toute la difficulté rencontrée pour concilier les intérêts des uns et des autres, la DASEN a rappelé que « le bien-être et la réussite de nos élèves priment, et que l'important est maintenant de clarifier les choses pour tous les partenaires de l'école et d'arriver à construire une cohérence dans le cadre d'un règlement type départemental ».

Il y aura donc vraisemblablement un fonctionnement selon 2 schémas à la rentrée prochaine : les écoles à 4 jours et demi et celles qui continueront à 4 jours, les maires ayant jusqu'au 8 février (et non le premier mars !) pour demander à ne pas entrer dans le dispositif Peillon à la rentrée 2013.

La DASEN a entendu chaque organisation syndicale sur ses analyses et questionnements concernant la réforme des rythmes.

Enfin, elle a proposé, si le décret est publié, d'adopter l'organisation suivante des journées, pour les écoles basculant à 4 jours et demi :

- 4 journées de 5h15

- 3 heures le mercredi matin

Et comme découpage des 5h15 :

- 3 heures de classe le matin

- Un temps d'enseignement de 14h15 à 16h30 les après-midis

La reprise à 14h15 permettrait, selon la DASEN, de mettre en parallèle les heures d'aide pédagogique complémentaire (APC) en groupe restreint (1 heure par semaine et par enseignant) et les activités péri-éducatives des municipalités. Cette longue pause méridienne permettrait plutôt aux communes n'ayant pas la volonté et/ou les moyens d'organiser de véritables activités périscolaires de rallonger le temps de cantine à moindre frais !

Quel bénéfice pour les élèves et nous-mêmes ?

On peut se demander dans quel état nous risquons de récupérer nos élèves si ce temps accru passé en collectivité n'est pas suffisamment encadré par des agents municipaux formés ou des intervenants associatifs ?

Pour nous, ce serait du perdant-perdant : quatre journées avec une amplitude horaire comparable à celles que nous connaissons actuellement et surtout une demi-journée supplémentaire !

C'est ça la réforme des rythmes scolaires ??? !!!

Une réforme doit apporter des améliorations tant en ce qui concerne les conditions de travail que la qualité de l'enseignement. Elles sont où les améliorations ? Et pour qui ?

Nous avons informé la DASEN du mécontentement des collègues que nous avons rencontrés ou qui nous ont contactés et déploré l'absence de consultation des enseignants. Nous avons enfin exprimé notre crainte de voir s'accroître les inégalités territoriales et se dégrader nos conditions de travail.

Mercredi 23 janvier : portons nos vœux pour l'École à François Hollande et signifions lui notre mécontentement !

Depuis la rentrée, nous conduisons des réunions de secteur un peu partout dans le département. Une première étape pour faire converger nos mobilisations et remonter nos préoccupations et revendications se fera mercredi 23 janvier à Grenoble.

Nous vous appelons à venir nombreuses et nombreux aux temps forts suivants :

- une **assemblée générale à partir de 13h00 à la Bourse du Travail de Grenoble**, pour échanger, s'informer, débattre et préparer la journée nationale de grève Fonction publique du jeudi 31 janvier, où nos revendications pour l'école et nos conditions de travail auront toute leur place
- un **rassemblement à 14h30 devant le Rectorat avec demande d'audience, puis à la MC2 de Grenoble**, où le **président François Hollande** viendra présenter ses vœux à la jeunesse, suivi d'une prise de parole par les organisations syndicales (tract en pièce jointe) : **nous ne pouvons rêver meilleur auditeur !**

Il est important de communiquer cette information aux collègues de votre école dès réception de ce message, en affichant cette lettre, ainsi que les pièces jointes en salle des maîtres.

Jeudi 31 janvier : grève dans la Fonction publique

Le point d'orgue sera la manifestation du jeudi 31 janvier, où nous avons toute notre place au côté des salariés de la Fonction publique pour :

- le maintien et la création d'emplois,
- l'augmentation de notre pouvoir d'achat
- l'abrogation du jour de carence

Tout en portant nos revendications pour l'École !

Les modalités et l'appel pour la grève du 31 janvier parviendront très prochainement dans les écoles et chez les syndiqués par le biais d'un journal et d'une nouvelle lettre électronique. Vous trouverez le tract intersyndical national en pièce jointe.

Pas de réponse directement à ce message, adressez vos mails à snu38@snuipp.fr